



"C'est ton attitude bien plus que tes aptitudes qui déterminera ton altitude."

INFO-ÉCOLE

AOÛT-SEPTEMBRE 2023

École de l'Étincelle
2829, avenue Royale
Saint-Charles Qc G0R 2T0
418 887-3317

M E S S A G E D E L A D I R E C T I O N

Bonjour chers parents,

J'espère que vous avez bien profité de l'été et passé du bon temps avec vos enfants. Ils sont tellement précieux ! C'est avec enthousiasme que je commence cette nouvelle année scolaire dans la belle école de l'Étincelle, auprès de vos enfants. Tous les membres de l'équipe-école travaillons activement afin de nous préparer à accueillir les élèves. Nous souhaitons tous que ce soit à nouveau une année stimulante et enrichissante ! Soyez assurés que nous ferons notre possible pour bien accompagner votre enfant et le soutenir dans ses apprentissages. N'hésitez pas à communiquer avec moi ou un membre de l'équipe si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. Au plaisir de faire votre connaissance au cours des prochaines semaines!

Nous accueillerons donc les élèves le mardi 29 août 2023 pour la rentrée scolaire. Voici l'horaire pour cette première journée. Pour la maternelle 5 ans, vous avez reçu l'horaire pour l'entrée progressive. Pour les autres élèves, nous vous attendrons à 8 h 06.

Le transport scolaire sera opérationnel le matin et en après-midi.

Le service de garde débutera le 24 août pour les élèves inscrits.

Mireille Bergeron, directrice

Marie-Claude Simard, directrice adjointe



MISE À JOUR DE VOTRE DOSSIER

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de communiquer avec le secrétariat pour toutes modifications. Que ce soit pour un changement d'adresse, de numéro de téléphone, de renseignement médial ou un changement au transport scolaire, veuillez nous contacter au 418-887-3317, poste 2600 ou par courriel à sabrina.lamontagne@csscotesud.gouv.qc.ca



CONGÉ LE 4 SEPTEMBRE

Congé pour tous le 4 septembre. C'est la fête du Travail.



PHOTO SCOLAIRE

La photo scolaire aura lieu le 25 septembre.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Cette année, nous sommes heureux d'accueillir beaucoup de nouveau personnel à notre école. Voici les membres de notre équipe pour 2023-2024 :

Directrice:	Mireille Bergeron
Directrice adjointe:	Marie-Claude Simard
Adjointes administratives:	Sabrina Lamontagne Rosalie Martineau
Maternelle:	Johanne Martin, Nadia Boissonneault et Manon Marceau
1^{re} année:	Sandy Joubert et Caroline Leclerc
2^e année:	Véronique Morin, Jenny Leblanc
3^e année:	Josée Bissonnette
3e/4e année:	Claudine Martineau
4^e année:	Karine Boulanger
5e année:	Marie-Pier Roy
4e/5e année:	Laurie Ouellet
6^e année:	Julie Dubé (français) et José Rodrigo Buenano (anglais)
Soutien / allègements:	Valérie Hains et Audrey Lapointe
Éducation physique:	Harold Guillemette et Jérôme Fournier
Anglais:	Isabelle Pouliot
Musique:	Marie-Noëlle Lord et Andréanne Breton
Orthopédagogues:	Mélanie Dupuis et Jade Leblond
Techniciennes en éducation spécialisée:	Annie Fortin, Noémie Godbout, Caroline Leblond, Megann Côté et Nadia Bouffard
Psychologue :	Catherine Bernier
Orthophoniste:	Mireille Baillargeon
Conciergerie:	Isabelle Arseneau

SERVICE DE GARDE

Responsable du service de garde: Sandra Deschênes

Éducatrices:

Andrée Tanguay	Aryann Côté	Chantale Vermette
Sara-Kim Laflamme	Chantal Prévost	Sara Coulombe
Stéphanie Boutin	Danielle Duchesne	Annie Fortin
Nadia Bouffard	Megann Côté	Séverine Bénard
Caroline Leblond		

VOUVOIEMENT ET MADAME, MONSIEUR

Le vouvoiement est toujours souhaité à l'école et les enfants doivent parler aux adultes en plaçant monsieur ou madame devant le prénom.

SÉCURITÉ

Plusieurs parents voyagent avec leur enfant en voiture le matin, le midi ou le soir. Nous vous demandons d'être très prudents et de toujours agir en fonction des élèves qui circulent à pied.

COLLATION, LUNCH ET BOUTEILLE D'EAU

Les élèves doivent apporter une collation à l'école. Nous vous demandons de leur fournir des aliments bénéfiques pour leur santé et leurs dents.

PAGE FACEBOOK

N'oubliez pas de visiter notre page !

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057498817217>

DATES À PLACER À VOTRE AGENDA



Assemblée générale de notre école *

Date: Mardi 12 septembre 2023

Heure: 19 h à l'école

À cette assemblée, nous formerons le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Il y aura cinq réunions du C. É. sur toute l'année et la première aura lieu immédiatement après l'AGA.

Merci de votre implication

ASSURANCE ACCIDENTS - INFORMATION AUX PARENTS

Il est important de savoir que le Centre de services scolaire ne contracte aucune assurance contre les accidents corporels pour ses élèves jeunes ou adultes.

Le Centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité du Centre de services scolaire du fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Il est donc très important que chaque famille prenne elle-même une assurance si elle veut que ses enfants soient couverts contre les accidents ou maladies.



INFORMATION PAR COURRIEL

Nous envoyons par courriel beaucoup d'informations. Il sera important de consulter vos courriels aux deux jours. N'oubliez pas de vérifier votre courrier indésirable régulièrement, parfois les courriels entrent à cet endroit.

HORAIRE DES SURVEILLANCES DU MATIN ET DU MIDI ET SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

8 h : début de la surveillance du matin et arrivée des élèves ne fréquentant pas le SDG ou ne prenant pas l'autobus.



Dîner : 11 h 16

12 h 28 : arrivée des élèves qui dînent à la maison

En dehors de ces heures, nous ne sommes pas responsables de la sécurité et de l'encadrement de vos enfants. Votre collaboration est essentielle pour nous aider à veiller à la sécurité de vos enfants. Beaucoup d'enfants arrivent trop tôt à l'école. Les premières journées sont un bon moment pour faire le trajet avec eux et valider l'heure du départ de la maison.

CHANGEMENT D'AUTOBUS

Les élèves qui ne sont pas habituellement transportés n'ont pas le droit de prendre un autobus pour se rendre chez une gardienne occasionnelle ou un ami. De même, un élève transporté ne peut pas changer d'autobus, et ce, afin d'assurer sa sécurité.

Le changement d'autobus doit être autorisé par le service des transports, il ne sera donc pas possible de faire de changement en cours de journée pour le départ de votre enfant, à moins qu'il s'agisse d'une urgence ou d'un imprévu qui pourrait compromettre la sécurité de votre enfant.



ÉLÈVES ABSENTS OU EN RETARD

Il est de votre responsabilité de téléphoner à l'école afin de signaler l'absence de votre enfant ainsi que le motif de l'absence. Le répondeur de l'école est disponible en tout temps. Voici le numéro, 418-887-3317, poste 2600.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire !

L'équipe-école et Mireille Bergeron, directrice